

# PERMIS D'AMENAGER

## " FLORESCENCE "

### COMMUNE DE ROMILLE

Phase  
**PA**

### PLAN DE COMPOSITION

N° pièce  
**4**

Echelle  
**1/500**

Dossier  
**2119**

Edition  
**28-10-21**



Indice	Modifié le	Nature de la modification

### LEGENDE

#### Dispositions réglementaires

- Accès au lot (imposé)  
Dimensions : 6m par 5m
- Zone non constructible
- Zone de constructibilité  
Niveau de dalle du RDC supérieur à 89.50
- Zone de constructibilité  
Niveau de dalle du RDC compris entre 89.00 et 88.70
- Zone de constructibilité  
Niveau de dalle du RDC compris entre 89.20 et 88.90
- Zone de constructibilité  
Niveau de dalle du RDC compris entre 89.10 et 88.80
- Nœud de réception des eaux pluviales  
du bassin versant (sur parcelle privée)  
**Terrassement et obstruction interdits**
- Ligne d'accroche de la construction (tout ou  
partie d'une façade principale ou secondaire)
- Ligne d'accroche de la façade sur 60%  
minimum
- Orientation du volume principal
- Périmètre de l'opération

#### Aménagement de l'espace public

- Chaussée - enrobé
- Stationnement perméable  
Pavés avec joints engazonnés
- Espaces paysagers plantés
- Bordure béton type T2 - vue 5cm
- Bordure béton type P3 - vue 0cm
- Caniveau béton type CC1
- Arbre
- Altitude projet
- Pente voirie

NB : Les surfaces des lots sont indicatives, elles ne seront définitives qu'à l'issue des travaux de bornage de l'opération.

